



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 22 novembre 2021

La Mutuelle des Cheminots de Normandie fusionne avec Mutuelle Entrain

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a validé la fusion par absorption, entérinée par les votes des assemblées générales respectives des deux mutuelles cheminotes. La prochaine Assemblée générale de Mutuelle Entrain, qui se tiendra les 1^{er} et 2 décembre au palais des congrès de Tours, saluera cette avancée en présence de cheminots normands.

Rassembler les forces mutualistes cheminotes : telle est la volonté qui a mobilisé, ces derniers mois, les élus de Mutuelle Entrain et de la Mutuelle des Cheminots de Normandie.

« **C'est l'aboutissement d'un long chemin que nous avons parcouru ensemble** », précise Olivier Tehec, président de Mutuelle Entrain, « **la mutuelle des cheminots de Normandie était arrivée à la fin d'un cycle, cette fusion lui permet d'évoluer en restant dans le monde cheminot. C'est important et nous en sommes très heureux** ».

Pour Philippe Boutant, président de la Mutuelle des cheminots de Normandie, c'est un rapprochement responsable : « Nous sommes confrontés depuis des années à une législation qui évolue très vite et qui nécessite, au-delà de la gouvernance politique, un appui technique et législatif important ». **C'est ainsi que le choix de rejoindre Mutuelle Entrain a été fait, « sur la base de nos valeurs communes »**, précise Philippe Boutant.

Une mutuelle plus forte

Mutuelle Entrain étend ainsi sa présence sur le territoire national au travers de 29 agences et 19 sections mutualistes. Un acteur reconnu par la SNCF et dans le secteur du Transport, qui fait continuellement évoluer ses services tout en réaffirmant son positionnement engagé.

Une **réponse adaptée à la protection sociale des cheminots d'aujourd'hui et de demain**

Cette fusion donne un signal aux partenaires sociaux. « **Le fait qu'une nouvelle mutuelle nous rejoigne va forcément intéresser les partenaires sociaux qui attendent un rassemblement mutualiste plus large au service des cheminots** », ajoute Olivier Tehec.

Mutuelle Entrain prouve une nouvelle fois que la stratégie qui a motivé sa création, incarner la Mutualité cheminote réunie, est juste, **toujours d'actualité** et adaptée à la protection sociale des cheminots **d'aujourd'hui et de demain. Une protection sociale qui devra répondre d'autant plus aux besoins des cheminots que le secteur ferroviaire est en pleine mutation et appellera donc les acteurs des complémentaires santé à faire preuve de flexibilité.**

A propos de Mutuelle Entrain

Issue du regroupement de mutuelles fondées il y a plus de 50 ans, Mutuelle Entrain est présente sur le premier réseau d'agences au service des cheminots au travers de 29 agences, Rouen et Caen incluses, et 19 sections. Elle compte désormais plus de 94 000 adhérents et 155 000 bénéficiaires. Mutuelle Entrain est présidée par Olivier TECHEC.

Contact presse

Francesca FAMULARO - 04 95 04 57 61 | 06 99 90 17 17 | francesca.famularo@mutuelle-entrain.fr